

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
11C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Stations d'ancrage de MercuryGlobal	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-14MG25/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-14MG25	Date 2013-09-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ST-006-26331	
File No. - N° de dossier 006st.W8474-14MG25	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-31	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thorsley, Mark	Buyer Id - Id de l'acheteur 006st
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1772 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission;
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

Questions et réponses

Q34 EDT de conception-construction, Appendice 4 – Liste des données essentielles au contrat (LDEC) à joindre à la proposition

Selon la LDEC de conception-construction, les éléments suivants serviront aux fins d'évaluation de la soumission, mais ils ne doivent pas nécessairement faire partie de celle-ci :

- Plan de gestion des exigences
- Plan de gestion des installations et de l'infrastructure
- Plan de gestion de la propriété intellectuelle
- Rapport de résolution des observations de la VCF/VCP

Veillez confirmer que les éléments ci-dessus ne doivent pas faire partie de la proposition et que, par conséquent, ils ne serviront pas aux fins d'évaluation de celle-ci.

R34 C'est exact. Le Plan de gestion des exigences, le Plan de gestion des installations et de l'infrastructure, le Plan de gestion de la propriété intellectuelle et le Rapport de résolution des observations de la VCF/VCP n'ont pas besoin d'accompagner la soumission et ne serviront pas aux fins d'évaluation de celle-ci.

Q35 EDT de SES – LDEC à joindre à la proposition

Selon la LDEC de SES, la structure de répartition des travaux SES servira aux fins d'évaluation de la proposition, mais ne doit pas nécessairement faire partie de celle-ci. Veuillez confirmer que la structure de répartition des travaux (SRT) SES n'a pas besoin de faire partie de la proposition et que, par conséquent, elle ne servira pas aux fins d'évaluation de celle-ci.

R35 La SRT SES ne servira pas aux fins d'évaluation de la proposition et n'a pas besoin de faire partie de celle-ci.

Q36 Plan d'évaluation des soumissions, Appendice 4 – erreurs dans le tableau de référence

- l'article v, page 36 du Plan d'évaluation des soumissions renvoie au tableau 3-4 de l'EDT de conception-construction. Nous présumons qu'il s'agit plutôt du tableau 1-4? Veuillez nous confirmer que c'est exact.
- l'article vi, page 36 du Plan d'évaluation des soumissions renvoie au tableau 3-5 de l'EDT de conception-construction. Nous présumons qu'il s'agit plutôt du tableau 1-5? Veuillez nous confirmer que c'est exact.

R36 Nous confirmons qu'il devrait plutôt s'agir des tableaux 1-4 et 1-5 respectivement. Les parties applicables ci-dessous ont été modifiées conformément à l'article 1 ci-après.

Q37 Les sous-articles 1.7.5.4 et 1.7.5.5 semblent avoir été omis à l'article 1.7. Veuillez fournir des précisions.

- R37 Il n'y a aucun sous-article 1.7.5.4 ou 1.7.5.5 dans l'EDT de SES.
- Q38 Dans la modification n° 2 à la demande de soumissions, révision n° 2, il est question de « fournisseur » et « d'entrepreneur ». Notre organisation se demande si l'on définit ces deux termes différemment? La nouvelle clause 3.1 s'applique-t-elle uniquement si les contrats sont attribués à une entreprise des États-Unis, c.-à-d. si le contrat était attribué à une entreprise canadienne, la clause 3.1 s'appliquerait-elle aux fournisseurs/sous-traitants américains d'entreprises canadiennes?
- R38
1. Les termes « fournisseur » et « entrepreneur » sont essentiellement utilisés de manière interchangeable par la DSIC.
 2. La clause 3.1 s'appliquera uniquement si les contrats sont attribués à une entreprise américaine.
 3. Si les contrats étaient attribués à une entreprise canadienne, la clause 3.1 s'appliquerait-elle aux fournisseurs/sous-traitants américains d'une entreprise canadienne? Dans un tel cas, si l'entreprise canadienne prévoyait confier des travaux en sous-traitance, il faudrait tout d'abord qu'elle soumette une LVERS secondaire à la DSIC. Cette dernière fournirait ensuite des clauses relatives à la sécurité se rapportant à la LVERS secondaire particulière/sous-traitant particulier.
- Q39 Annexe H – tableau intitulé Tâches (Tableau F-3) : la colonne Taux quotidien ferme devrait-elle est séparée en années individuelles, comme c'est le cas dans les tableaux F-5 et F-7?
- R39 Non. Les soumissionnaires doivent proposer un seul tarif quotidien pour chaque catégorie de main-d'œuvre, qui s'appliquera à la période initiale de sept (7) ans. Les taux des années subséquentes seront rajustés annuellement selon les taux de rémunération révisés, conformément à la Base de paiement.
- Q40 Selon l'annexe H – articles b) à e), il faut proposer des prix sans majoration. Pouvez-vous définir les termes suivants?
- Coût livré
 - Majoration
 - Prix coûtant
- R40 Coût livré – dépenses engagées par l'entrepreneur pour acquérir un bien, ce qui comprend le prix facturé par l'entrepreneur (moins les remises), plus les frais de transport applicables, la conversion de devises, les droits de douane, le courtage et les taxes applicables.
- Majoration – 1. *Loi sur la production de défense*. Correspond au montant ajouté au coût pour déterminer le prix de vente, en vue de couvrir les frais généraux et la marge bénéficiaire. 2. Il s'agit de la différence entre le prix de revient de l'entrepreneur pour un produit et le prix de revente au Canada, excluant la TPS/TVH. La majoration comprend les dépenses d'achat, la manutention interne, le coefficient de dépenses générales et administratives plus la marge bénéficiaire applicable.
- Prix coûtant – le montant, excluant la marge bénéficiaire, réellement payé pour le matériel et la main-d'œuvre.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8474-14MG25/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8474-14MG25

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

006stW8474-14MG25

Buyer ID - Id de l'acheteur

006st

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modifications à la demande de soumissions

1. Pièce jointe 1 – Plan d'évaluation des soumissions, Appendice 4, article 4.2.1.1, point B :

SUPPRIMER :

- v. l'ensemble des missions des Forces armées canadiennes et la situation géographique pertinente du terminal présentés au tableau 3-4 de l'EDT de conception-construction;
- vi. les catégories de terminaux tirées de l'information fournie au tableau 3-5;

REPLACER PAR :

- v. l'ensemble des missions des Forces armées canadiennes et la situation géographique pertinente du terminal présentés au tableau 1-4 de l'EDT de conception-construction;
- vi. les catégories de terminaux tirées de l'information fournie au tableau 1-5;

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.